

MOULIN des MASSONS
COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU
Mercredi 10 décembre 2025

Présents : Élise Barou, Joëlle Épinat, Annie Fortat, André Laurent, Martine Murat, Jean-Paul et Michelle Palmier, Jean-Yves Peyron, Frédéric Peyron, Janine Tissot.

Excusée : Monique Deschamps

Lieu de réunion : Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau : mardi 13 janvier 2026 à 14h au Moulin.

Prochaine Assemblée Générale : samedi 28 février 2026

1 – APPROBATION COMPTE-RENDU BUREAU du 3 novembre 2025 :

Le bureau approuve ce compte-rendu - qui en conséquence devient procès verbal - envoyé par mail au bureau et mis en ligne sur l'Intranet.

2 – POINT FINANCIER fait par Annie trésorière :

2.1 - Comparatif des ventes HT :

Le chiffre d'affaires total novembre 2025 / novembre 2024 est identique à 3€ près.
Le point détaillé sera fait fin décembre par rapport à l'année 2024.

2.2 - Factures clients du 2^e trim. à faire rentrer :

La relance a permis des rentrées et d'autres relances seront faites.

2.3 – Marché de Marols 7 décembre 2025 :

Chiffre d'affaires = 1 113.20€, assuré par Jean-Yves, Martine et Janine qui adressera un mail de remerciements à l'association organisatrice Marols'Anim.

2.4 – Axens – demande de devis :

Un devis comportant saisie des écritures a été sollicité auprès d'Axens via Brigitte Robert.

3 – POINT DE SITUATION du PRÉSIDENT :

3.1 – Démission d'Alexandre Billis vice-président :

Cette démission regrettable signalée par l'intéressé au président a été communiquée au Bureau par mail du 28 novembre. Alex indique rester disponible pour les travaux.

3.2 – Démission d'Annie Fortat du poste de trésorière – effet AG du 28/02/26 :

Annoncée verbalement et signifiée par lettre recommandée au président.

3.3 – Fréquentation Moulin :

André a récupéré les chiffres à partir du tableau fait par Guillaume après avoir complété septembre, octobre et novembre. Le total de l'année = 8 726 visiteurs.

3.4 – Tenue du Planning :

Sera désormais assurée par Magali avec André en visio-conférence.

3.5 – Évaluation du temps passé pour les actions en charge de Magali (26h/sem) :

Pour évaluer la charge de son poste, le président lui a demandé de noter le temps consacré à chaque action afin de cibler ce qui peut être dispatché à d'autres personnes.

3.6 – Enregistrement Greffe des associations – changement présidence au Moulin :

André a procédé au signalement par Internet mais des difficultés subsistent pour aboutir.

Problème réglé dans les prochaines semaines.

3.7 – Demande de subvention 2026 au département :

La demande sera rédigée et transmise par le président en tenant compte des projets d'animations 2026.

3.8 – Ambiance.

Le président regrette qu'une mauvaise ambiance s'installe au sein de l'association, et compte bien y remédier

4 – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :

4.1 – Boutique – réunion du 28/11/25 - référente Michelle :

Le compte-rendu détaillé en séance est consultable sur l'Intranet.

À noter entre autres :

- cloche à saucissons à acheter pour le présentoir en boutique
- mise à jour à faire pour touches inutilisées de la caisse

Prochaine réunion boutique : jeudi 22 janvier 2026 à 10h au Moulin

4.2 – Travaux - référent Jean-Yves - :

- Scie réparée opérationnelle (pose du liège autour du volant)
- WC extérieur à installer pendant saison hors public
- Escaliers allant vers la turbine à refaire
- Pompe à bélier à installer, cette machine serait une attraction originale
- Barnum réparé et aussi possibilité de prêt par la mairie de Saint-Bonnet

4.3 – Communication – référent Janine - :

- adhésion et pack de communication achetés à Forez Tourisme
- adhésion à Maison du Tourisme Livradois-Forez
- adhésion à la Route des Métiers prévue en janvier
- mise en place affichette promo des huiles pour la boutique et les marchés

4.4 – Animations :

- Prochaine réunion mardi 13 janvier 2026 à 10h au Moulin afin de fixer animations et horaires de l'année.
- Journées Accordéon, animation maintenue pour 2026, vu avec traiteur Euro traiteur.

5 – QUESTIONS DIVERSES :

5.1 – Terminal de paiement carte bancaire :

Le nouveau TPE reçu sera installé.

5.2 – Absence de poubelles extérieures :

Pour répondre aux besoins de notre clientèle (achat glaces, boissons), le Bureau décide de réinstaller une poubelle extérieure cadenassée, comportant affichage adapté et avec ouverture calibrée.

Pour les verres, une caisse jaune sera installée à proximité.

5.3 – Réservations Enquête-Game durant le WE (du vend. après-midi au dimanche) :

Le nécessaire a été fait par André pour que cette consultation ne soit plus à charge de Magali mais soit faite par les boutiquières sur l'ordinateur de l'accueil. Le Bureau valide cette organisation.

5.4 – Préparation des marchés :

Le Bureau acte que la préparation des marchés est à la charge des salariés avec l'aide ponctuelle de bénévoles selon la situation.

5.5 – Souvenir de Jeanine Peyron :

Le Bureau convient qu'une plaque en bois « Espace Jeanine Peyron » soit placée sur le mur entre les 2 fenêtres de la boutique.

5.6 – Repas bénévoles actifs samedi 10 janvier 2026 midi - Restau de St Bonnet « Le Cœur du Forez » :

Le Bureau valide la proposition de Joëlle et liste des invités établie en séance. Par mail, le texte d'invitation est validé et sera communiqué avec la liste des invités pour envoi par Magali avec échéance de réponse au 29 décembre.

5.7 – Vente en ligne de nos huiles sur le site Internet du Moulin:

Cette proposition faite par Pierre-Yves est un projet intéressant.

Cependant, la charge de travail de nos salariés ne permet pas de l'envisager, sachant que cela nécessite un service logistique adapté ainsi que l'achat d'un logiciel spécifique.

De plus, notre cœur de métier est de développer la fréquentation conformément à nos statuts : *Sauvegarde et valorisation des activités, du patrimoine et des traditions du hameau dénommé Moulin des Massons (art.2 des statuts de l'association)*.

5.8 – Embauche de Service Civique durée 6 à 12 mois – cat. 16 à 25 ans :

Notre site dans la catégorie « culture et loisirs » peut envisager ce genre d'embauche peu coûteuse. Le Bureau décide de préparer un texte pour lancer un appel sur Illiwap, ainsi que pour la recherche de bénévoles notamment pour l'animation des visites.

5.9 – Boutique « La Luciole forézienne » revendeur à Trelins – demande cotisations 45€ :

Après échanges le Bureau décide de refuser le paiement de cette cotisation sachant que le Moulin est aussi une association. Un mail sera envoyé par le président.

5.10 – Tarifs noix et noisettes – augmentation coûts matières premières :

Pour tenir compte de ces augmentations, le Bureau arrête les prix de ventes suivants à effet du 01/01/26 :

- Noix ¼ l. = 9.30€ ; ½ l. = 15.90€ ; mignonette : 4.20€
- Noisettes ¼ l. = 12.00 € ½ l. = 18.90€ ; mignonette : 3.70€

5.11 – Prime de fin d'année :

Le Bureau décide à l'unanimité l'octroi d'une prime pour Pierre-Yves.

5.12 – Recrutement de bénévoles

Chacun doit essayer de trouver des bénévoles supplémentaires, dans tous les domaines

6 – INFORMATIONS DIVERSES :

6.1 – Remerciements reçus de l'assoc. « Au temps des Amitiés partagées » Châtelneuf :

pour cadeaux tombola offerts par le Moulin

6.2 – Décès de Paul Laurent :

Un message de condoléances a été adressé par le président.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire : Janine TISSOT

Le président : André Laurent